

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [sihem-ouni-cssdgs-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/578246718b4e7627e1c6b9fb>

Date d'obtention : 2024-12-06 19:48:47

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention Sexto me facilite la démarche et les étapes à suivre suite à une situation de sexto:

- Rassurer la victime et l'auteur du signalement et les soutenir durant tout le processus
- Leur parler du signalement.
- Évaluer l'incident en posant des questions sans jugement et avec un ton réconfortant,
- Remplir la grille d'évaluation de l'incident pour en déterminer, l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue.
- Vérifier l'information auprès de la victime et auprès des jeunes impliqués.
- À la lumière des informations obtenues, on décide si on contacte le service de police ou non.
- Parler au jeune instigateur et on confisque son appareil électroniques si on a des raisons que le contenu correspond à de la pornographie.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La formation sexto va me servir comme un guide à suivre étape par étape pour assurer une intervention efficace auprès des personnes impliquées et fournir les informations nécessaires pour l'enquête policière. Ça me permet d'être outillée pour assurer le bien-être de la victime pendant et après le processus.

Je procèderai mon intervention avec plus de confiance, car je sais quoi faire, comment le faire et qu'elle action à prioriser pour sécuriser la victime et tous les jeunes qui sont impliqués.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je dois faire attention à leur intégrité physique et psychologique. Il ne faut juste jamais leur demander de nous montrer les photos ou les vidéos qui ont été partagées car ça peut briser le lien qu'on a avec eux et engendrer un sentiment dévalorisant.



 cadre21.org



Au coeur de votre stratégie #DevProf